

## **Vous souhaitez partir en stage en Europe - Candidature -**

Notre établissement a obtenu pour la période 2018-2019 une enveloppe budgétaire Erasmus, c'est-à-dire un cadre d'accompagnement de la mobilité stage des étudiants du lycée.

### **Règles d'éligibilité Erasmus**

Le stage doit être effectué dans un des 33 pays participants au programme par un étudiant d'un de ces pays. La durée du stage est de 2 mois minimum de date à date.

Un étudiant peut bénéficier, pour chacun des cycles (L-M-D) de 12 mois de mobilité Erasmus. (étude ou stage)

### **Règles d'attribution définies au Lycée Marie Curie**

Les étudiants candidats à une bourse Erasmus devront fournir un dossier à la commission de sélection qui procédera au classement des candidatures. Ce classement comportera 2 catégories : les dossiers retenus et les dossiers en liste supplémentaire.

#### Composition du dossier de sélection :

- ▶ Une lettre de motivation
- ▶ Un rapport explicatif développé qui sera composé des éléments suivants :
  - Présentez votre projet professionnel : secteur d'emploi, type de poste, pays d'accueil ou partenaire, poursuite d'études éventuelle.
  - Précisez vos démarches de recherche de stage, faites le lien avec votre projet.
  - Expliquez comment vous avez contrôlé (ou vous contrôlerez) la fiabilité de votre stage.
  - Décrivez les objectifs visés par le dispositif Erasmus plus, (voir <https://info.erasmusplus.fr>)
  - Expliquez votre positionnement par rapport à ces objectifs.
  - Après avoir pris connaissance de la charte Erasmus plus pour les étudiants, disponible sur L'ENT, citez les obligations des bénéficiaires.
  - Concluez en quelques lignes.
- ▶ Une attestation d'assurance en responsabilité civile
- ▶ Une copie de la carte européenne d'assurance maladie
- ▶ Un relevé d'identité bancaire à votre nom
- ▶ La fiche de renseignements complétée en version excel UNIQUEMENT, disponible sur l'ENT.

**L'absence d'un de ces documents entrainera l'élimination de la liste principale.**

#### Composition de la commission d'évaluation :

Proviseur, DDFPT, Collaboratrice DDFPT, Enseignants référents section BTS, Enseignants langues vivantes.

La **date limite** de remise de ces dossiers pour **les stages de l'année scolaire 2018-2019** est fixée au :

**Vendredi 08 février 2019**

Les dossiers sont à collecter par le professeur référent de la classe et à remettre à Mme Delbert.

Le résultat de la sélection sera communiqué à la communauté de l'établissement le 22 février 2019.

Au Lycée Marie Curie, les BTS pour lesquels le stage à l'étranger est obligatoire ou fortement conseillé dans le référentiel sont prioritaires:

- BTS Commerce International à référentiel européen
- BTS Support à l'Action Managériale
- BTS Tourisme

Les documents à consulter et à utiliser peuvent être téléchargés sur l'ENT du lycée : ÉTABLISSEMENT, Ouverture sur le monde, La mobilité internationale des étudiants, Faire un stage à l'étranger.